

30.06.2011 - 07:00 Uhr

BKW FMB Energie SA / Création de la société BKW Valais SA

Bern (ots) -

Le 29 juin 2011, BKW FMB Energie SA (FMB) regroupe ses activités dans le canton du Valais au sein de BKW Valais SA, une nouvelle filiale spécialement créée à cet effet. Ce nouveau site va permettre à FMB d'optimiser la réalisation de projets dans le domaine de l'énergie et d'améliorer la proximité clients dans ce canton. Le siège de BKW Valais SA est situé à Viège.

Depuis plusieurs années, FMB est présente dans le canton du Valais où elle constitue un partenaire fiable dans le domaine de l'approvisionnement en énergie. Le 1er janvier 2006, FMB a créé avec les communes valaisannes de Kippel, Ferden et Wiler la société anonyme «Energieversorgung Talschaft Lötschen» (EVTL). Dans le cadre d'une autre coopération entre FMB et la commune de Wiler, la petite centrale hydroélectrique de Milibach a pu être réalisée et mise en service en juin 2010. En octobre 2007, FMB a créé avec cinq partenaires régionaux la plateforme DEVIWA AG, qui a permis à de nombreux distributeurs d'énergie locaux de se positionner de manière optimale sur le marché libéralisé de l'électricité. Depuis novembre 2010, FMB soutient en outre la société Lonza AG dans le domaine de la logistique énergétique et de la gestion de l'approvisionnement. L'objectif de BKW Valais SA est de développer les activités commerciales dans le canton du Valais, de pérenniser les partenariats existants et de renforcer l'ancrage régional.

La conduite des activités de BKW Valais SA est assurée par Medard Heynen (1965), ingénieur électricien ETS, ingénieur en économie UTS, domicilié à Ausser-berg, qui occupera le poste de directeur et par Martin Burgener (1973), économiste d'entreprise, domicilié à Naters, qui sera son directeur adjoint. Ils sont tous deux bilingues et ont déjà exercé différentes fonctions en Haut-Valais et Bas-Valais.

Contact:

Antonio Sommavilla info@bkw-fmb.ch 031/330 51 07

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100700126 abgerufen werden.